

TACÉ

**Table arts, culture, éducation
Synthèse de l'argumentaire**

JUIN 2017

**Rédaction : Marie Carmel Jean-Jacques
Sous la coordination de la Fédération culturelle canadienne-française**

SYNTHÈSE DE L'ARGUMENTAIRE – TABLE ARTS, CULTURE, ÉDUCATION

MISE EN CONTEXTE

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est un organisme national composé de vingt-deux membres représentant les organismes provinciaux, territoriaux et nationaux du Canada. Cet organisme à but non lucratif a pour objectif de promouvoir l'expression artistique et culturelle de la communauté francophone et acadienne, et agissante à titre de porte-parole des arts et de la culture issus de la francophonie canadienne.

Dans la poursuite de son objectif de rapprochement avec le milieu éducatif, la FCCF a consigné le fruit de ses réflexions dans un document argumentaire. Elle croit qu'il est important que les milieux artistiques professionnels et scolaires apprennent à mieux se connaître mutuellement afin de travailler en partenariat, dans le respect et la complémentarité. Ces conditions de base permettront aux deux partenaires de construire ensemble un milieu qui tient compte du bien-être des élèves et de la vitalité francophone, dans une perspective culturelle et artistique d'affirmation de soi et de sa communauté.

Le présent argumentaire énonce en cinq points les différentes implications de l'enseignement et de l'apprentissage des arts au sein de systèmes d'éducation en milieu minoritaire :

1. Le rôle culturel de l'école communautaire citoyenne
2. L'équilibre entre la pratique artistique par les apprenants et la fréquentation des arts professionnels
3. La diversité des pratiques et des disciplines représentées dans le milieu scolaire
4. La place des passeurs culturels dans les écoles
5. Le développement de politiques d'achat et d'acquisition qui tiennent compte de l'offre locale et régionale

1. LE RÔLE CULTUREL DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE CITOYENNE

La FCCF reconnaît que le milieu des arts et de la culture est un partenaire de premier ordre dans la mise en place d'un espace culturel francophone vivifiant. En effet, la francophonie canadienne est d'abord et avant tout un projet culturel. Qui plus est, l'école ne représente-t-elle pas l'incubateur de grandes valeurs citoyennes et de liens interculturels par excellence? À cet égard, les organismes artistiques et les artistes voudraient participer à l'affirmation du caractère culturel de l'école communautaire citoyenne en facilitant les partenariats dans tous les domaines, en présentant des modèles diversifiés, en identifiant les bonnes pratiques qui assurent la vitalité francophone des communautés, et en reconnaissant l'excellence des écoles qui font une place de choix aux arts et à la culture. Il serait donc souhaitable de favoriser des rencontres soutenues et structurantes entre les artistes et le milieu éducatif afin de faciliter une connaissance réciproque des deux milieux en vue d'en allier les forces.

2. L'ÉQUILIBRE ENTRE LA PRATIQUE ARTISTIQUE PAR LES APPRENANTS ET LA FRÉQUENTATION DES ARTS PROFESSIONNELS

La FCCF croit en un enseignement par les arts et en la contribution des artistes professionnels au milieu scolaire. Elle soutient que les élèves devraient bénéficier d'occasions nombreuses de s'adonner à la création artistique et d'établir le contact avec des artistes. C'est ainsi que les élèves pourront miser tant sur l'art qu'ils pratiquent que sur celui qu'ils fréquentent, car la fréquentation des arts professionnels encourage la créativité, une qualité indispensable dans une économie du savoir. La création artistique est également un geste démocratique dans la mesure où elle renverse l'impression selon laquelle certains

lieux ou certaines expériences, comme aller au théâtre ou visiter une galerie d'art, sont réservés à une élite.

La FCCF croit que tous les partenaires doivent valoriser la fréquentation de lieux culturels et artistiques en tant que pratique impliquant toutes les parties : élèves, enseignants, artistes, etc. Nous devons tous nous engager à développer chez l'apprenant ses qualités de spectateur, de lecteur et d'amateur d'art. Cela est nécessaire pour exploiter tout le potentiel de créativité, d'originalité, de multiplication des points de vue que recèlent les arts, que ce soit par les thèmes qu'ils abordent ou par les formes qu'ils déploient; ce potentiel va bien au-delà de la simple vision identitaire ou utilitaire du produit artistique.

3. LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES DISCIPLINES REPRÉSENTÉES DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Consciente du fait que l'art et la culture ont plusieurs visages, la FCCF veut diffuser une image actuelle de la pratique des arts dans la francophonie canadienne et valoriser une culture artistique « contemporaine, pluraliste et ouverte sur le monde »¹. C'est en étant exposé à différentes disciplines et à plusieurs styles artistiques que les apprenants pourront développer une vision diversifiée des arts.

C'est aussi en étant en contact avec des formes artistiques professionnelles issues de la diversité culturelle et des communautés autochtones que les apprenants sauront valoriser différentes façons d'actualiser les traditions et éviteront d'associer l'expérience artistique à un courant révolu, statique ou inutile.

4. LA PLACE DES PASSEURS CULTURELS DANS LES ÉCOLES

Le passeur culturel est celui qui « accompagne la personne, l'élève, l'enfant ou l'adulte dans la construction de son identité culturelle en créant des occasions signifiantes de découverte et d'expression de la culture francophone tout en étant ouvert sur les autres cultures. Par des interventions qui éveillent les sentiments d'appartenance, de compétence et d'autonomie, le passeur culturel encourage une démarche de réflexion sur le rapport à soi, à l'autre [et] à l'environnement ».²

Dans cette optique, le milieu des arts et de la culture souhaite une meilleure communication entre les différents partenaires et la création d'outils pédagogiques par les organismes artistiques. À cela s'ajoute le désir d'assurer une meilleure place aux arts et à la culture des communautés en termes de formation initiale des maîtres, de formation continue et d'embauche d'enseignants spécialisés pour l'éducation artistique. De cette façon, les passeurs culturels seront bien outillés pour accompagner les apprenants dans la construction de leur identité culturelle.

5. LE DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES D'ACHAT ET D'ACQUISITION QUI TIENNENT COMPTE DE L'OFFRE LOCALE ET RÉGIONALE

La FCCF reconnaît que le milieu des arts et de la culture est un secteur économique animé par plusieurs entreprises, dont beaucoup sont issues de l'économie sociale. Par conséquent, il est utile que les institutions publiques et parapubliques encouragent les artistes qui se lancent dans cette forme d'entrepreneuriat en misant sur l'achat local et régional. Ce faisant, ces institutions faciliteront l'apport d'une dimension valorisante à l'offre culturelle. Une plus grande solidarité entre les différents types d'entrepreneurs de la francophonie canadienne permettrait un meilleur partage des expériences et des référents culturels tout en s'inscrivant dans une logique de cohérence avec les valeurs d'enrichissement et de développement durable de la communauté.

¹ *Apprendre sa communauté par l'éducation artistique, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, (page 11)*

² *La Trousse du passeur culturel – www.acef.ca/media/outils-pedagogiques/Ressources-CCI-Passeur-culturel-2015.pdf (page 10)*

